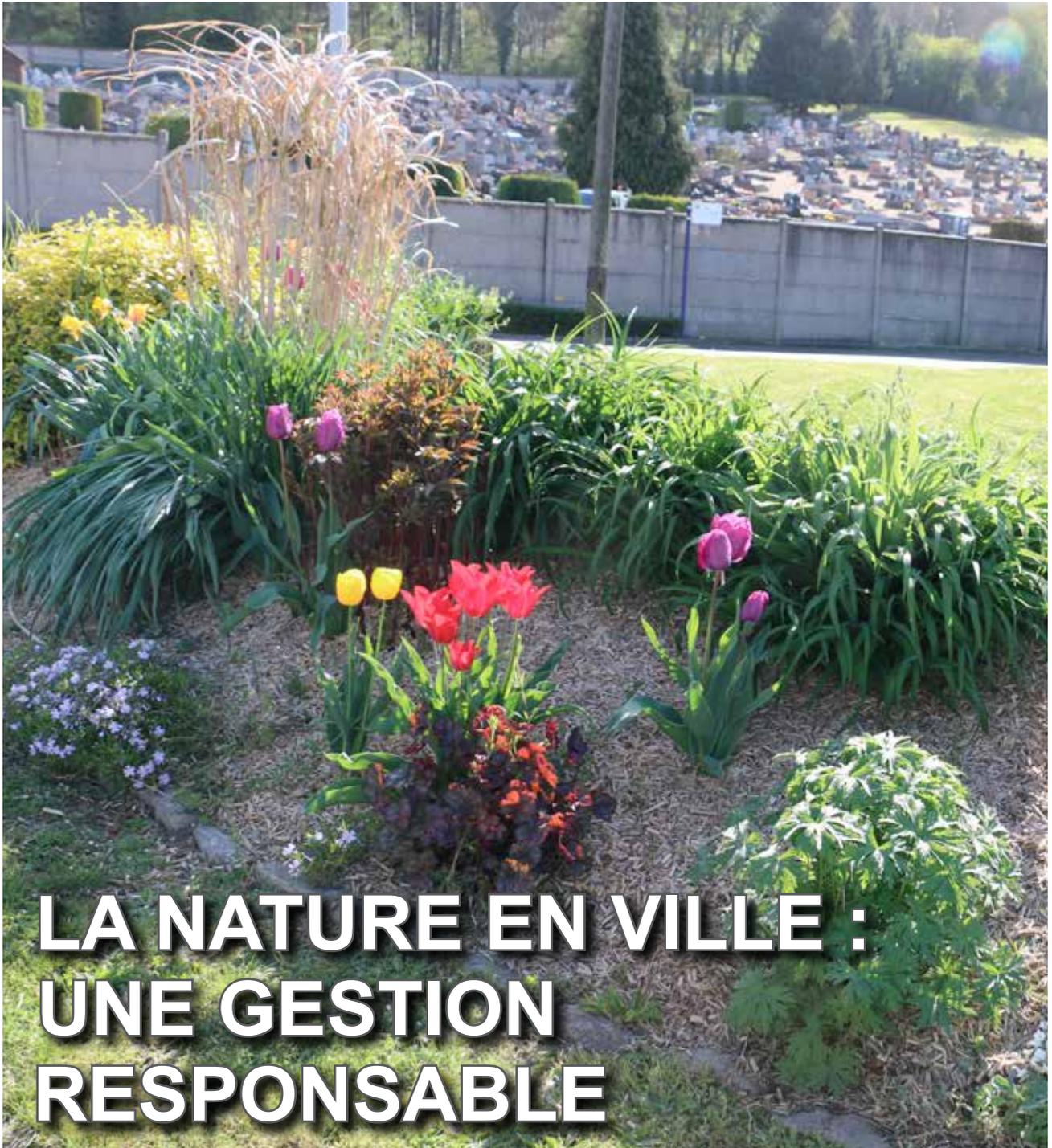


déville (infos)

journal d'informations municipales - n°228 - mai 2017



LA NATURE EN VILLE : UNE GESTION RESPONSABLE



Carte Nationale d'Identité
Du nouveau pour faire
une demande



Caroline Desnoyers
Nouvelle ambassadrice
de la commune



8 mai
Cérémonies
commémoratives



(sommaire)

3 entre nous
 | Carte nationale d'identité en un clic
 | Caroline Desnoyers, ambassadrice de la commune
 | Préparer l'été des jeunes
 | S'initier au handball dès le plus jeune âge
 | Parrainage civil
 | Zoom sur : dans les coulisses de l'école municipale de musique

5 dossier
 | La nature en ville : une gestion responsable

8 retour sur images

9 vie de la cité
 | Préparer la rentrée, poursuivre les projets et soutenir les associations

10 rendez-vous
 | Agenda
 | Événement : Cérémonies Commémoratives du 8 mai

11 mairie pratique
 | Services municipaux et jours fériés
 | Zoom sur : travaux de l'Hôtel de Ville
 | Les élus à votre écoute
 | Permanences et consultations



Suivez toute l'actualité de la commune sur son site Internet www.deville-les-rouen.fr et sur www.facebook.com/deville.les.rouen.official

Disponible sur App Store



Rejoignez-nous sur deville-les-rouen.fr



déville infos

journal mensuel d'informations municipales

Directeur de la Publication **Dominique Gambier** - Rédacteur en Chef **Patricia Dumalanède** - Rédaction et mise en page **Elodie Lefevre L'Affeter** - Crédit photos **Mairie de Déville lès Rouen** - Prises de vues **Jennifer Brument, Sophie Hébert** - A collaborer à ce numéro **Aline Miroir** - Impression **Planète Graphique, Saint Martin du Vivier**



Impression sur papier issu de forêts gérées durablement, l'imprimeur respecte la charte Imprim'Vert®. - Tirage **6 650**

exemplaires - Reproduction libre avec mention de l'origine **ISSN 1284-5310** - Distribution **La Poste / Mediapost** - Le journal **déville infos** est diffusé dans tous les foyers dévillois. Si vous ne l'avez pas reçu, signalez cette anomalie au Cabinet du Maire (02 35 76 88 18).

« Protéger notre environnement c'est protéger notre vie »

La question de l'environnement est importante pour la Commune.

Nous avons la chance de bénéficier de deux rivières sur notre territoire, d'être entourés de forêts.

Pour autant, il nous faut être attentif à bien des questions :

- La qualité de l'eau, d'où l'élimination de l'usage des pesticides.
- La limitation des ruissellements, d'où l'obligation de retenir l'eau à la parcelle.
- La préservation des espaces verts avec la replantation d'arbres quand il nous faut en abattre.
- La qualité de l'air qu'Air Normand observe régulièrement sur notre Commune.
- Le recyclage des déchets, pour lequel nous avons la chance d'avoir le tri sélectif et une déchetterie... et bien d'autres aspects encore qui concernent notre vie quotidienne.

Il nous faut les aborder, parfois en changeant nos habitudes, parfois en investissant, sans multiplier par trop les contraintes, car c'est notre intérêt que chacun y contribue de façon volontaire.



Très chaleureusement à vous !

Dominique Gambier
Maire de Déville lès Rouen

(info du mois)



13 ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) apportent leur assistance technique et éducative aux enseignants des 372 élèves des écoles préélémentaires. Ce qui représente 28,61 enfants par ATSEM : un meilleur encadrement que la moyenne nationale qui était de 41,48 enfants par ATSEM en 2014.

Carte nationale d'identité en un clic



Depuis le mois de mars, les demandes de carte nationale d'identité (CNI) sont uniquement recueillies dans les mairies équipées, comme celle de Déville, d'un **dispositif de recueil** permettant la numérisation des pièces et la prise des empreintes, le même dispositif que pour les passeports biométriques.

La carte d'identité est gratuite en présentant l'ancienne carte, sinon la procédure est différente (perte ou vol) et payante (25€ en timbre fiscal). Depuis le 1^{er} janvier 2014, les cartes sont prolongées de 5 ans. Cependant certains pays européens n'acceptent pas cette prolongation : se renseigner avant de voyager !

Comme pour les passeports, une **pré-demande en ligne** est mise en place pour les CNI : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R45668. Pour utiliser ce télé-service, il faut créer un compte puis saisir les informations dans « Pré-demande CNI ». Pour finaliser la demande, l'usager doit se rendre en Mairie avec les pièces justificatives. Les données sont ensuite récupérées sur le dispositif de recueil de la Mairie, grâce au numéro de pré-demande. Les agents municipaux vérifient ensuite les pièces justificatives et recueillent les empreintes.

Attention, comme pour les passeports biométriques, les **demandes des habitants de la commune se font sans rendez-vous du lundi au vendredi et sur rendez-vous le samedi matin**. Les personnes n'habitant pas la commune doivent obligatoirement prendre rendez-vous. Pour les personnes venant de communes équipées du dispositif, le nombre de rendez-vous est limité à un par semaine.

A l'approche de la période estivale, les demandes de passeports et de cartes d'identité sont importantes : les délais de délivrance ont ainsi tendance à augmenter. Il est fortement recommandé d'anticiper ses démarches.

Renseignements

Hôtel de Ville - 02 32 82 34 80

Caroline Desnoyers, ambassadrice de la commune



Elle était attendue depuis plusieurs années mais n'avait pas encore l'âge de se présenter à l'élection de Miss Déville : Caroline Desnoyers, aujourd'hui âgée de 16 ans, est devenue la nouvelle ambassadrice de la commune !

Actuellement en classe de 2nde, Caroline se prépare à passer

un bac littéraire avant de poursuivre des études pour devenir avocate internationale ou traductrice. Ce qui plaît à Caroline dans l'apprentissage des langues étrangères, c'est de pouvoir échanger avec des personnes différentes et de découvrir d'autres cultures... Caroline aime aussi la lecture, la musique, le chant et le contact avec les personnes. Devenir ambassadrice de la commune était pour la jeune fille, l'occasion de faire de nouvelles rencontres et de dépasser sa timidité.

Le 22 avril dernier, la lycéenne a fait sa première apparition publique lors de la chasse aux oeufs de Pâques du comité des fêtes. Caroline est toutefois impliquée depuis plusieurs années dans la vie de la commune puisqu'elle a suivi les traces de sa mère pour devenir bénévole au comité des fêtes et notamment pour la Saint Siméon. Il y a deux ans, elle a même intégré le comité Saint Siméon pour participer à l'organisation de cette grande fête communale !

Caroline sera présente en tant qu'ambassadrice aux cérémonies commémoratives du 8 mai et pour la Fête Nationale, le 14 juillet prochain.

Préparer l'été des jeunes !

Accueil de loisirs, cap découverte ou séjours délégués de l'Aroeven : la commune a préparé de nombreuses offres pour l'été des 3 / 17 ans. Les inscriptions sont enregistrées dès maintenant, en fonction des places disponibles, au pôle inscription de l'Hôtel de Ville et dans les locaux de l'Aroeven pour les séjours concernés.

Toutes les informations sont dans la brochure disponible en Mairie et sur le www.deville-les-rouen.fr



■ **RECENSEMENT MILITAIRE** les jeunes nés en février, mars, avril et mai 2001 doivent se faire recenser, entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant, à l'Hôtel de Ville, service «population», munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité. **Hôtel de Ville 02 32 82 34 80**

■ **ALLOCATION SÉJOURS VACANCES** aide accordée sous condition de ressources, par la commune pour les vacances des enfants qui séjournent en colonie de vacances (hors séjours organisés par la commune) et les enfants qui partent en vacances avec leurs parents, dans des organismes agréés Caf (sur présentation des justificatifs de séjour). **Hôtel de Ville - C.c.a.s. - lundi au vendredi - 8h30/12h30 - 02 32 82 34 80**

■ **FERMETURE DE TOUS LES SERVICES MUNICIPAUX (JOURS FÉRIÉS)** les lundis 1^{er}, 8 et le jeudi 25 mai.

■ **FERMETURE DE LA MÉDIATHÈQUE ANNE FRANK** du jeudi 25 au lundi 29 mai inclus

■ **ENQUÊTES DE L'INSEE** sur la commune. Tout au long du mois de mai, vous pouvez être interrogé sur le thème de l'entrée dans la vie adulte, de la technologie de l'information et de la communication, du budget de la famille et de la conjoncture auprès des ménages.

■ **LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE** lance une campagne de sensibilisation auprès du grand public. Jusqu'au 20 mai, des bénévoles peuvent se présenter à votre domicile.

■ **AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE** sur la «demande d'autorisation pour l'instauration de périmètres de protection autour des captages du champ captant de Maromme en vue du prélèvement d'eau», jusqu'au vendredi 5 mai inclus. Dossier et registre consultable par le public à l'Hôtel de Ville durant toute la durée de l'enquête. **Hôtel de Ville 02 32 82 34 80**

Gabriel Thénard Duvivier



C'est entouré de ses parents, Gladys et Guillaume, que Gabriel Thénard Duvivier a été parrainé civilement pour le plus grand plaisir de son parrain, Sébastien, et de sa marraine, Gwénaëlle. Tous deux sont très contents de leur nouveau statut.

au fil de la vie

Mars 2017

Condoléances | Maria GIL veuve VIOLANTE |
Jeannine BOUTELLER veuve LAPERT |
Gérald SPEICHER | Martine LEVIEUX |
Argentine MARTINE veuve GARNIER |
Denise LAVIGNE veuve HAUCHARD

Les naissances et les mariages sont publiés dans le journal municipal sur accord express des intéressés. Pour partager un heureux événement ou pour tout renseignement, merci de contacter le Cabinet du Maire au 02 35 76 88 18 ou par mail, cabinet@mairie-deville-les-rouen.fr

Associations sportives

S'initier au handball dès le plus jeune âge

Partager un moment privilégié avec son enfant, tout en lui permettant d'agir et de s'exprimer avec son corps, de s'approprier le langage, de développer ses liens sociaux et de découvrir le monde : c'est ce que propose l'ALDéville Handball avec sa nouvelle activité, le BabyHand.

Destinées aux enfants de 3 à 5 ans et leurs parents, huit séances gratuites sont organisées par le club depuis le samedi 29 avril et jusqu'au samedi 17 juin. Les participants retrouvent les éducateurs du club, chaque samedi, de 9h à 10h au gymnase Ladoumègue.

Au cours de ces huit séances, les tout-petits s'éveillent, développent leur motricité à travers des parcours et des ateliers qui contribuent au développement moteur de l'enfant et renforcent les compétences visées à l'école préélémentaire.



www.facebook.com/aldhb.fr

zoom sur...

Dans les coulisses de l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique

Quel instrument choisir ? Comment se déroule un cours de danse ou de théâtre ? Pour le savoir, pourquoi ne pas venir aux portes ouvertes de l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique ? Rendez-vous **du lundi 22 au mercredi 24 mai** pour assister à des répétitions publiques, mini-concerts et animations préparés par les élèves et leurs professeurs à cette occasion !

Lundi 22 de 17h à 19h30 : Les élèves guitaristes et pianistes ont choisi des pièces variées du répertoire pour présenter leurs instruments. Ensuite, les élèves percussionnistes accueillent leurs collègues de l'école de musique de Maromme pour un échange percutant.

Mardi 23 de 17h à 18h30 : répétition d'ensemble pour les élèves des classes de piano, violon, flûte, trompette, guitare électrique. Quelques instruments sont également disponibles pour un essai !

Mercredi 24 de 14h30 à 18h : Répétitions de deux des ateliers de musiques actuelles (14h30/16h30). Les classes de formation musicale et l'initiation à la musique d'ensemble vous invitent pour un quizz musical de 15h30 à 17h. Le cours de théâtre des ados est suivi d'un temps de rencontre avec l'enseignante entre 16h et 18h. Pour la danse, rendez-vous de 16h30 à 17h30 pour les cours de jazz et classique des ados.

Renseignements au 02 32 82 41 10

en bref!

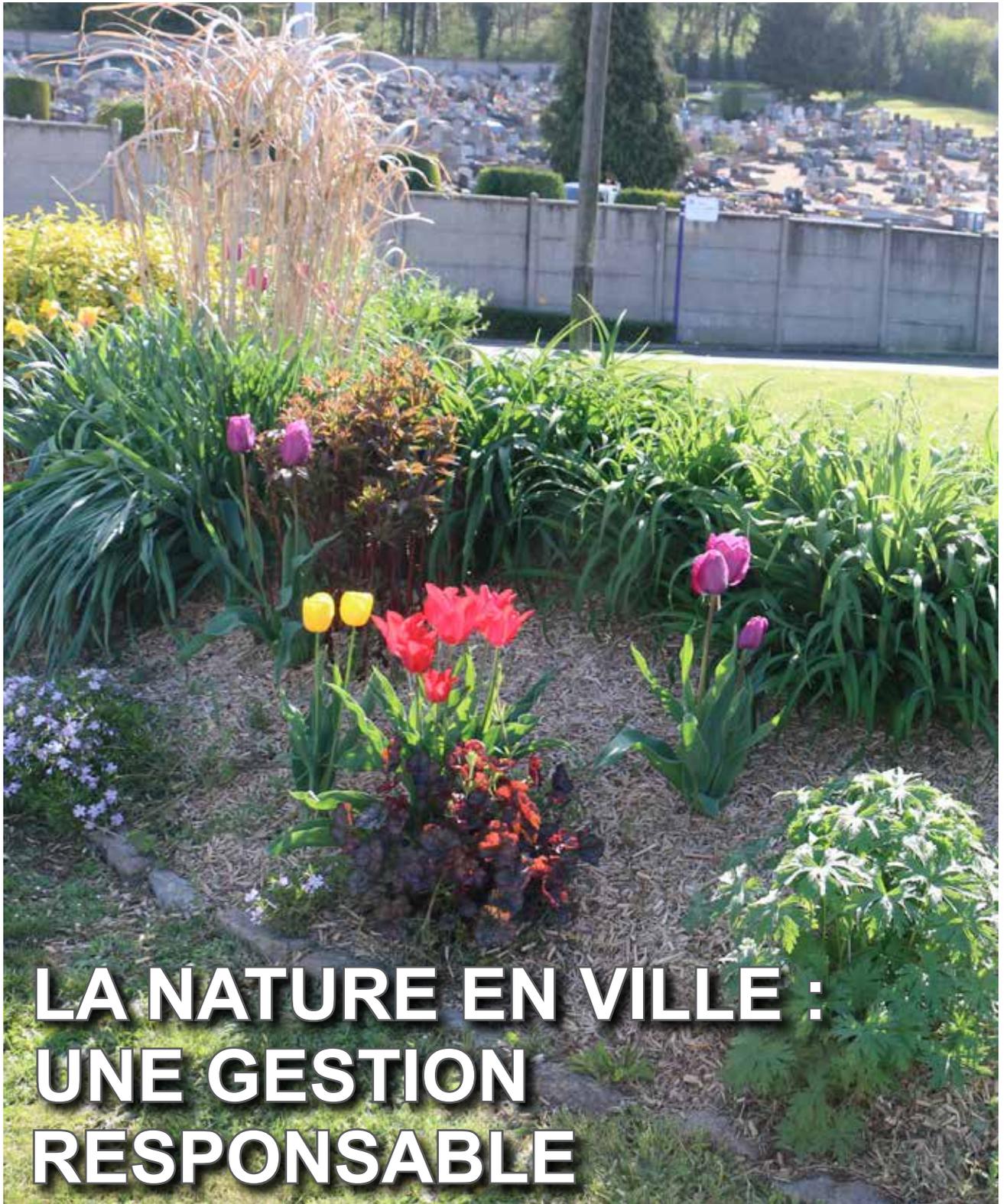
ÉTÉ DES ENFANTS ET JEUNES de 3 à 17 ans : brochure disponible en Mairie et sur le www-deville-les-rouen.fr ! **Hôtel de Ville 02 32 82 34 80**

COLLECTE DES ENCOMBRANTS pour les immeubles le mercredi 24 mai. Les collectes en porte à porte pour les habitants résidant en maison individuelle ou immeuble de moins de 10 logements se font après inscription auprès du numéro **"Ma Métropole" 0 800 021 021**

REPORTS DES COLLECTES DES DÉCHETS Les collectes des déchets végétaux des lundis 1^{er}, 8 mai et 5 juin sont reportées au mardi. Les collectes des ordures ménagères des mardis 2, 9 mai et 6 juin, des vendredis 5, 12 et 26 mai et 9 juin sont reportées au lendemain. La collecte des déchets recyclables des mercredis 3, 10 mai et 7 juin est également reportée au lendemain. **"Ma Métropole" 0 800 021 021**

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ dématérialisée depuis le 2 mars et possible uniquement dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil comme Déville. Démarche sans rendez-vous du lundi au vendredi et sur rendez-vous le samedi matin pour les Dévillois / uniquement sur rendez-vous pour les habitants des communes non équipées / un seul rendez-vous par semaine pour les usagers de communes équipées. **Hôtel de Ville 02 32 82 34 80**

SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE proposé aux personnes âgées pour être relié 24h sur 24 à un opérateur qui demande du secours en cas d'urgence. A Déville, les frais d'installation sont pris en charge par le C.c.a.s., seul l'abonnement est à payer. **Hôtel de Ville - C.c.a.s. 02 32 82 34 80**



LA NATURE EN VILLE : UNE GESTION RESPONSABLE

Depuis plusieurs années, la commune a modifié ses pratiques pour la gestion de ses espaces verts. Des pratiques plus naturelles et respectueuses de l'environnement sont mises en place en conformité avec les dernières réglementations. Des actions pour préserver la santé des habitants, les ressources naturelles telles que l'eau ou encore favoriser la biodiversité.

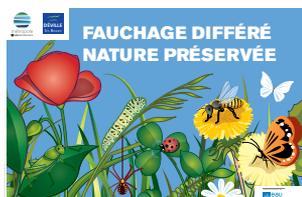
Pourquoi changer les pratiques d'entretien des espaces publics ?

La commune s'est engagée en 2016 dans une **démarche de gestion différenciée de ses espaces publics** (voirie et espaces verts), avec l'aide de la Métropole Rouen Normandie et de la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON) de Haute-Normandie.

La gestion différenciée, c'est **adapter le mode d'entretien des espaces** en fonction de leur fréquentation, de leur usage et de leur localisation. Il ne faut donc pas croire que les espaces ne sont plus entretenus : ils le sont d'une manière différente avec des moyens humains et des matériels adaptés, favorisant la biodiversité.

La gestion différenciée, c'est **supprimer les désherbants chimiques, développer la nature en ville et rationaliser l'entretien des espaces pour protéger la ressource en eau et la santé des habitants.**

En 2016, ces panneaux ont été plantés dans les différents espaces où la commune a appliqué les techniques de gestion différenciée.



Au cimetière

Action : Le carré B a été enherbé pour faciliter l'entretien. Par conséquent, cette zone peut désormais être tondue et/ou débroussaillée sans nécessiter une intervention avec des produits phytosanitaires.

Bilan : Sur certaines zones enherbées, des gravillons ont été remis par des tiers. Ce geste entrave l'action des agents municipaux. Il convient donc de ne pas ajouter de gravillons sur les zones enherbées.

Tontes espacées et zones en fauche

Action : Sur huit sites, la commune a mis en place des tontes plus espacées qu'à l'habitude sur les abords et à l'intérieur pour former certains cheminements piétons. Les zones centrales n'ont été soumises qu'à un à trois fauchages annuels. Il s'agit des îlots rue de Fontenelle, les espaces verts de l'impasse Barbet et de la rue Jean Richard, les abords des salles municipales, le parc du Logis, les talus du jardin Schweitzer, près de la Médiathèque et rue René Coty.

Bilan : Avec des résultats plutôt satisfaisants, l'expérience est renouvelée cette année sur les mêmes sites avec quelques adaptations.

Les massifs

Action : L'ensemble des massifs a été paillé et des plantes vivaces ont été plantées sur une grande majorité d'entre eux.

Bilan : Un résultat très satisfaisant avec moins d'herbes indésirables, plus de facilité pour les arracher et un arrosage moindre. Le seul bémol, l'apparition de pissenlits, sur ces espaces, qu'il convient de surveiller.

Les pieds d'arbres :

Action : Des plantes de type vivaces ont été plantées sur une partie des pieds d'arbres de la route de Dieppe pour diminuer le temps de désherbage.

Bilan : Le résultat est satisfaisant lorsque ces plantations sont respectées. Toutefois, la végétation étant souillée par les déjections canines, des poubelles étant disposées et des vélos stockés sur les plantations, le bilan est donc mitigé.

ZOOM SUR...

Chasse aux idées reçues

La présence des rats n'est pas liée aux herbes hautes mais au fait de venir déposer du pain pour nourrir les canards par exemple.

Rappels réglementaires

Les pesticides sont interdits dans les espaces publics depuis janvier 2017 (hors cimetière et stades clos). Les pesticides seront interdits dans les jardins des particuliers dès 2019.

Quelques règles collectives à ne pas oublier !

Entretien des trottoirs : Trois agents municipaux entretiennent et nettoient les trottoirs de la Ville, en les balayant manuellement et en arrachant les herbes indésirables. Deux agents sont également chargés de désherber les trottoirs avec un désherbeur thermique à vapeur toute l'année sauf pendant la période hivernale.

Attention : Conformément à l'arrêté du 09 juin 2015, chaque habitant est tenu de balayer sur les trottoirs les fleurs, feuilles ou fruits provenant des végétaux de la propriété qu'il occupe, en veillant à ne pas obstruer les avaloirs d'eaux pluviales. Les habitants sont tenus de désherber les pieds de mur par arrachage ou binage, l'utilisation de produits phytosanitaires étant interdite à proximité des caniveaux.

Utilisation d'appareils bruyants : Avec les beaux jours, les habitants ressortent tondeuses et autres outils pour entretenir leurs jardins mais qui peuvent nuire à la tranquillité des voisins. **Attention :** leur utilisation est donc réglementée pour respecter la tranquillité de chacun. **Jour ouvrable :** 8h30-12h / 14h30-20h, **samedi :** 9h-12h / 15h-19h, **dimanche et jour férié :** 10h-12h.

En quoi consistent et à quoi servent ces nouvelles pratiques d'entretien ?

Pour mettre en oeuvre la gestion différée dans la commune, les agents des services techniques de la Ville ont modifié certaines de leurs pratiques d'entretien des espaces publics et développé des nouvelles.

Mettre du paillage au pied de plantes

Le paillage limite la pousse des végétaux indésirables : il y a donc moins besoin de désherber. Il permet également de limiter l'arrosage car il maintient une certaine humidité au niveau du sol.

Remplacer des espaces gravillonnés par des espaces enherbés

Ces nouveaux espaces enherbés n'ont plus besoin d'être désherbés mais tondus !

Créer des zones de prairies

Un grand nombre d'espèces ne trouvent pas leur alimentation et ne sont pas à l'abri des prédateurs dans les pelouses rases. Remplacer les pelouses par des prairies a pour but de créer des zones refuges pour ces espèces. De plus, une fauche plus tardive permet de laisser du temps à la flore de se reproduire durablement dans ce milieu. Enfin, le ramassage des produits de fauche permet d'appauvrir le sol et ainsi de favoriser une plus grande diversité floristique et donc des espèces les plus rares qui affectionnent particulièrement les sols pauvres en matière organique.

Espacer les tontes

L'espacement des tontes permet aux plantes à fleurs de se développer plus facilement entre deux tontes. Les insectes pollinisateurs qui se nourrissent de ces plantes sont alors attirés et vont eux-mêmes attirer les oiseaux insectivores. Les graines vont également faire venir les oiseaux et petits mammifères granivores. La chaîne alimentaire est alors reconstituée !

C'est ainsi que rue Jean Richard, entre avril et août 2016, quinze nouvelles plantes sont apparues suite à l'espacement des tontes et l'augmentation de la hauteur de coupe de l'herbe !

Augmenter la hauteur de tonte

En plus d'espacer les tontes, la coupe de l'herbe est aujourd'hui plus haute. En effet, une tonte rase favorise la présence de mousse et d'espèces à rosettes banales (pissenlits, pâquerettes, plantains), au détriment des autres espèces fleuries. Plus rares, ces espèces ne supportent pas les tontes rases répétées. En augmentant la hauteur de tonte, la biodiversité se trouve favorisée.

Embellir la Ville avec le concours des habitants

Amateurs de verdure et de couleurs, que vous ayez une fenêtre d'appartement, un balcon ou un jardin, participez à l'embellissement de la Ville ! Pour cela, vous pouvez vous inscrire au concours des maisons, jardins et balcons fleuris, ouvert à tous les habitants.

Du 15 mai au 15 juin, déposez le bulletin ci-dessous en Mairie pour valider votre inscription.

Toutes les réalisations sont récompensées par un prix lors de la réception qui a lieu le **samedi 16 septembre 2017** à l'Hôtel de Ville.

Toute inscription vaut l'acceptation du règlement du concours disponible en Mairie et sur www.deville-les-rouen.fr

Bulletin d'inscription - Concours des maisons, jardins et balcons fleuris 2017

Pour éviter toute erreur, merci d'écrire lisiblement vos coordonnées en majuscules

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Adresse : N° Rue

Appartement : Etage :

Position par rapport à la porte d'entrée (gauche, milieu...) :

Téléphone :

Si vous êtes locataire dans le parc public, veuillez indiquer le nom de l'organisme HLM :

Demande son inscription au concours des maisons, jardins et balcons fleuris 2017 dans la catégorie suivante :
(Merci de ne cocher qu'une seule case)

- 1^{ère} catégorie Maison avec jardin très visible de la rue
- 2^{ème} catégorie Décor floral installé en bordure de voie publique (jardin non clos par exemple)
- 3^{ème} catégorie Balcon, terrasse, mur ou fenêtre d'appartement ou de maison sans jardin
- 4^{ème} catégorie Collectifs, établissements publics

Date et signature (obligatoire)

(retour sur images)



Les plus petits ont profité des animations du mois de la petite enfance : histoires, atelier couture de doudous, spectacles...



Ecriture et illustration d'un poème africain à la médiathèque Anne Frank pour le printemps des poètes !



Une belle animation à l'occasion de la fête de la Saint Patrick pour les résidents de la Filandière !



Le printemps se fête avec un spectacle offert aux anciens par la commune !



L'assemblée générale d'une association est un moment important pour faire le point : ici, le Comité de Jumelage.



Les bénévoles ont pu compter sur la générosité des habitants pour la collecte de la Banque Alimentaire.



La saison musicale de la médiathèque s'est achevée en beauté avec le concert de «Thelma & The Goodfellas».

Retrouvez plus d'images sur le site Internet de la Ville

Le QR code est lisible à partir d'un téléphone portable équipé d'une application compatible.

Il vous suffit de flasher le QR code ci-contre pour accéder à la galerie d'images du www.deville-les-rouen.fr



De bons moments passés à l'accueil de loisirs pour les

Conseil Municipal du 23 mars 2017

Préparer la rentrée, poursuivre les projets et soutenir les associations



De bons moments à partager avec leurs parents !



Traditionnel repas de l'Amicale des Anciens Travailleurs à la Halle du Pont Roulant : un moment convivial pour les aînés !



Les artistes en herbes de l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique ont présenté leur «p'tit cabaret» à un public conquis !



Un moment d'échange musical proposé par la classe d'éveil de l'école municipale de musique aux tout-petits de la maison de la petite enfance.



enfants à l'occasion des vacances de printemps !

Le Conseil de mars fixe habituellement les taux d'imposition (taxe d'habitation, taxe foncière). Pour la 22^e année consécutive, ces taux n'augmentent pas pour cette année ! Pour préparer la rentrée prochaine, le Conseil a fixé les tarifs des ABCD et de l'école de musique. Il a également intégré plusieurs dispositions concernant le personnel municipal, suite aux négociations menées avec les organisations syndicales au plan national. Comme souvent, il a attribué des subventions à certaines associations sportives, et a garanti des emprunts de certains bailleurs sociaux pour des logements.

Enfin, il a franchi une nouvelle étape pour la mise en œuvre de la reconversion du site de l'Asturienne de Penamet ou de la maison des arts et de la musique.



À noter que les élus ont pris connaissance des bilans d'activité des services municipaux : maison de la petite enfance, médiathèque, structures loisirs jeunesse et police municipale. Tous ces documents sont accessibles sur le site internet de la commune.

Il faut noter qu'une fois encore, toutes ces délibérations ont été votées à l'unanimité.

Tribune de l'opposition

(obligation prévue par la loi n°2002-276 relative à la démocratie de proximité) Les propos publiés ci-dessous, le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Liste Front National

Le bilan des activités de la police municipale dans notre commune pour l'année 2016 met en avant la baisse du nombre de faits constatés : 1455 en 2016 contre 1560 en 2015. Cependant, la réalité est moins glorieuse puisque ce résultat optimiste est lié dans sa majorité à la diminution du nombre d'infractions constatées au code de la route.

Les atteintes aux biens (vols, intrusions, incendies de véhicules etc.) sont au même nombre que pour l'année 2015 - 144 - sans compter les nombreux incidents non rapportés à la police. Il en est de même pour les atteintes aux personnes dont le nombre demeure supérieur à celui de 2013.

Il suffit de regarder l'actualité pour s'apercevoir que l'année 2017 ne sera pas plus prometteuse : interpellation de deux voleurs sur un chantier le 22 mars, intrusion de trois jeunes dans l'école JJ. Rousseau afin d'y dérober des extincteurs fin février.

Il est indispensable de rétablir la sécurité partout et pour tous et de recentrer la police sur ses missions de sécurité publique.

Les élus FN Déville Bleu Marine

Facebook : élus Fn Rbm de Déville-Lès-Rouen

MAI

>> mardi 2 Randonnée
départ 13h30, parking
salle des associations

>> mercredi 3 Randonnée inscription pour la sortie «rêve de bisons»
14h-17h, salle des associations «les rivières»

MERCREDI DES ADOS
jeux vidéos, sur inscription
15h, médiathèque Anne Frank

>> jeudi 4 KIKI DE MONTPARNASSE
théâtre et cabaret
20h, centre culturel Voltaire

>> samedi 6 Club de Lecture
dès 16 ans, entrée libre
10h30, médiathèque Anne Frank

>> dimanche 7 Élections Présidentielles
2^{ème} tour
8h-19h, bureaux de vote

>> lundi 8 Cérémonies commémoratives
célébration religieuse
9h, église Saint Pierre
rassemblement et cortège
10h45, Hôtel de Ville
cérémonies du Souvenir
11h15, cimetière
remise des décorations
12h, centre culturel Voltaire

>> du mercredi 10 mai au mercredi 6 juin Exposition «Faîtes» des livres - Prix des p'tits rats
médiathèque Anne Frank

>> mercredi 10 Randonnée
départ 13h30, parking
salle des associations

MERCREDI DES ADOS
club manga, sur inscription
15h, médiathèque Anne Frank

LOTO avec les enfants de l'accueil de loisirs
La Filandière

>> vendredi 12 Spectacle «EN MAI, FAIS CE QU'IL TE PLAÎT!» de l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique
20h, centre culturel Voltaire

>> samedi 13 Papothèque Familles de France
16h, salle des associations «les rivières»

HANDBALL
Seniors masculins 2/
Bolbec
19h30, gymnase Anquetil

HANDBALL
Seniors masculins 1/
Avranches
21h15, gymnase Anquetil

>> dimanche 14 Kermesse
Ecole-Collège Sainte Marie

BASKETBALL
Seniors féminines 1 /
Evreux
14h, gymnase Guynemer

BASKETBALL
Seniors masculins 1 /
Evreux
16h, gymnase Guynemer

>> mardi 16 Sortie Banquet de l'amicale des anciens travailleurs

>> mercredi 17 Mercredi des Ados
jeux de société, sur inscription
15h, médiathèque Anne Frank

>> du mercredi 17 au mercredi 24 Séjour à Prague
voyage des aînés

>> vendredi 19 Randonnée sortie «rêve de bisons»
Muchedent

SOIRÉE JEUX
«Le Devil(le) des jeux»
20h-23h, salle des associations «les moulins»

>> samedi 20 Randonnée
départ 8h30, parking salle des associations

MARMOTHÈQUE
0-3 ans, sur inscription
10h15 et 11h, médiathèque Anne Frank

>> dimanche 21 Randonnée
Hénouville

>> du lundi 22 au mercredi 24 Portes Ouvertes
de l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique
(voir page 4)

>> mardi 23 Randonnée
départ 13h30, parking
salle des associations

>> mercredi 24 Mercredi des Ados
atelier créatif, sur inscription
15h, médiathèque Anne Frank

>> samedi 27 Représentation de l'association «Artistes en Seine»
14h-16h, La Filandière

>> mercredi 31 Randonnée
départ 13h30, parking
salle des associations

JUIN

>> du lundi 5 au samedi 24 Exposition des ABCD
Hôtel de Ville

>> mardi 6 Randonnée
départ 13h30, parking
salle des associations

événement

Cérémonies commémoratives du 8 mai

Lundi 8 mai, la France commémore le 72^{ème} anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Tous les habitants sont conviés aux cérémonies commémoratives organisées par la commune avec les associations d'Anciens Combattants ACPG-CATM. Un moment de recueillement et de souvenir pour tous, essentiel pour ne pas oublier ces grandes dates anniversaires qui ont marqué notre Histoire.

Toutes les générations y sont associées **avec la participation cette année, des élus du Conseil Municipal des Jeunes.** L'un d'eux lira un texte rédigé par la directrice de l'école Bitschner racontant la fête organisée le 12 mai 1945 à l'école à l'occasion de la Victoire.

10h45 - Hôtel de Ville
Rassemblement des autorités, des Anciens Combattants, des représentants des associations, des enfants du Conseil Municipal des Jeunes, du réveil dévillois

11h15 - Cimetière
Cérémonie du Souvenir devant le Monument aux Morts, au Mémorial des Français qui reposent en terre d'Afrique du Nord et au Monument dédié aux Victimes du Bombardement du 24 Juin 1944 - Dépôt de gerbes

12h - Centre culturel Voltaire
Remise de décorations



Services municipaux et jours fériés

Plusieurs jours fériés vont ponctuer le mois de mai. Petit récapitulatif.

L'ensemble des services municipaux sont fermés les lundis 1^{er}, 8 et le jeudi 25 mai. Le lundi 5 juin est également férié.

Tout comme les établissements scolaires, la maison de la petite enfance et la médiathèque Anne Frank seront fermées le vendredi 26 et le samedi 27 mai.

L'Hôtel de Ville est ouvert le vendredi 26 mai de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 pour accueillir les usagers. La permanence d'accueil pour les actes d'état-civil est également assurée de 9h à 12h tous les samedis du mois de mai.

Renseignements

Hôtel de Ville - 02 32 82 34 80

zoom sur...

Travaux de l'Hôtel de Ville

Commencés en mars, les travaux se poursuivent sur la façade arrière de la Mairie.



Permanences et consultations

à l'Hôtel de Ville

Conseillers Départementaux - Catherine Flavigny ou Bertrand Bellanger reçoivent le 1^{er} samedi de chaque mois, de 10h à 12h.

Tél : 02 35 03 54 19 - bertrand.bellanger@seinemaritime.fr

Permanence INHARI (habitat - aménagement - territoire) lundi 3 juillet de 9h30 à 11h30

Permanence juridique le 2^e samedi de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h à 11h

Hôtel de Ville

1 place François Mitterrand
BP 73

76250 Déville lès Rouen

Tél : 02 32 82 34 80 / Fax : 02 35 76 35 21

www.deville-les-rouen.fr

https://www.facebook.com/deville.les.rouen.official/

Horaires d'ouverture

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h

le vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30

Accueil du public jusqu'à 17h30

Permanence d'accueil pour les actes d'état-civil

le samedi de 9h à 12h

Police Municipale sur rendez-vous au 02 32 82 35 78

Les élus à votre écoute

Le Maire et les adjoints se tiennent à votre disposition et vous reçoivent sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville. Se renseigner au Cabinet du Maire.

Tél : 02 35 76 88 18 - Email : elus@mairie-deville-les-rouen.fr

Dominique Gambier • Maire

Reçoit sans rendez-vous le vendredi de 10h à 12h et sur rendez-vous

Mirella Deloignon • Maire adjointe chargée de la réussite éducative et de la vie culturelle

Jacques Marutte • Maire adjoint chargé des affaires financières et des services publics extérieurs

Edith Hourdin • Maire adjointe chargée des seniors, des personnes âgées et des anciens combattants

Reçoit sans rendez-vous le mardi de 16h30 à 17h30 et sur rendez-vous le samedi

Robert Legras • Maire adjoint chargé du numérique, du commerce et des accueils de loisirs

Annie Boutin • Maire adjointe chargée de la petite enfance

Jérôme Vallant • Maire adjoint chargé des bâtiments municipaux, des commissions de sécurité et d'accessibilité

Annette Boutigny • Maire adjointe chargée de la solidarité et de l'insertion

Mohamed Jaha • Maire adjoint chargé des affaires sportives

Reçoit sur rendez-vous le samedi

Xavier Dufour • Maire adjoint chargé de la valorisation de l'environnement urbain

ADMR (Association du service à domicile) Permanence le mardi de 13h30 à 16h30

UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles) Permanence les trois derniers vendredis du mois de 9h à 12h

à la maison de l'animation

Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise Accueil sans rendez-vous le lundi et le mardi de 9h à 12h. Tél : 02 32 82 50 10



DÉVILLE
LÈS ROUEN

La Ville organise

UN CONCOURS OUVERT A TOUS



Maisons,
JARDINS ET
BALCONS
Fleuris

INSCRIPTION DU 15 MAI AU 15 JUIN 2017

www.deville-les-rouen.fr

Disponible sur
App Store



Rejoignez-nous
sur Facebook !

Actualités culturelles
et dernières infos
sur la page officielle:
Mairie de Déville-lès-Rouen



Rejoignez-nous sur
deville-les-rouen.fr

